

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1515

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La politique par procuration transfrontalière

COMME ON AIME À LE DIRE, LA FRANCE EST POUR LES SUISSES ROMANDS LA FRANCE VOISINE. QUAND LA POLITIQUE LOCALE, cantonale, nationale est trop terne, ne déplaçant que le 30 % du corps électoral, ils ouvrent leurs volets pour regarder les joutes autrement dramatiques qui se déroulent dans le pré gaulois. C'est à la fois un spectacle et un banc d'essai des valeurs et des pratiques politiques. Que nous enseigne l'échec du socialisme à la française?

La dramatique française est d'abord l'effet d'une démocratie insuffisante : une décentralisation qui est restée à mi-chemin, une méconnaissance totale de la démocratie directe, une ignorance de la proportionnelle qui n'existe que pour les élections européennes, mais l'électeur doit choisir des listes bloquées où l'ordre d'éligibilité est prédéterminé. En comparaison, nous sommes des enfants gâtés de la démocratie au point d'être blasés et de ne pas reconnaître les vertus du référendum et de l'initiative et plus encore du fédéralisme qu'il est de mode de dénigrer.

La politique dédramatisée, la nôtre, est peut-être un signe de santé, celui d'un organisme sans fièvre. Qu'au premier tour des présidentielles françaises le 20% du corps électoral ait soutenu des programmes totalement inapplicables, qu'il ait donné des votes déclarés protestataires est la marque d'un dysfonctionnement politique et démocratique.

La protestation n'est pas un projet politique. De même, dans notre système, ce n'est pas une attitude responsable que de soutenir une initiative fondamentaliste à laquelle on ne croit pas, sous le prétexte d'envoyer un signal, et de voter oui parce qu'elle sera de toute façon repoussée.

Une démocratie vivante doit être décentralisée et outillée en moyens d'expression. Elle est tenue aussi de procéder à une analyse permanente du pouvoir. La gauche doit veiller, c'est sa vocation, à ce que l'économie n'abuse pas de sa position dominante de donneur d'emplois (*Arbeitgeber*), mais elle doit aussi soumettre à la critique la gestion publique, qui représente entre 30 et 40 % du produit intérieur. En France, pour se limiter à ce seul exemple, il est inconvenant que les fonctionnaires de Bercy aient eu le pouvoir de bloquer une réforme administrative judicieuse. La défense d'un secteur non marchand de service public est un engagement pour la gauche, mais au nom de cet engagement elle ne peut souscrire à la vieille formule «c'est un Etat dans l'Etat».

Malgré sa vitalité, la France doit répondre à un double défi: celui de la désertification de certaines zones rurales, celui de la ghettoïsation de certains quartiers urbains. Il faudrait pour cette tâche de longue haleine (plus qu'un quinquennat) un élan national et de nouveaux moyens constitutionnels. Jospin, malgré ses mérites, a échoué en ne les proposant pas de front. AG

Sommaire

Secret bancaire: Les audaces calculées de Pascal Couchepin (p. 2)

Survol aérien: La nouvelle guerre de Souabe (p. 3)

Redevance: Oubli ou méfiance (p. 4)

Genève: Haro sur l'exclusion (p. 5)

Fiscalité: L'impôt vert (p. 6)

Fusion Vaud - Genève: L'exaspérante médiocrité du débat (p. 7)